



La Lettre de AmiRÉSOL

Spécimen 2004

**Vous souhaitez recevoir des informations sur notre association...
Voici un aperçu de ce que nous publions. Le format réel est de 8 à 12 pages.**

Chers amis,

Violonistes de formation, nous nous sommes orientés vers la pédagogie afin de transmettre une passion. Malgré l'enthousiasme qui nous anime, nous avons tous été un jour ou l'autre confrontés aux difficultés inhérentes au métier. Lors de discussions, stages de formation ou colloques, n'avons-nous pas à maintes reprises « refait » le monde de la pédagogie sans jamais pouvoir véritablement y parvenir ?

L'AmiRÉSOL, l'association qui entend développer des échanges sur tout ce qui touche au violon et à sa pédagogie vous invite à la rejoindre.

Ainsi, l'association a organisé pour la cinquième fois des rencontres et cours publics en mars dernier : avec Olivier CHARLIER et Jean-François VROD (violon trad) au CNR de Rennes.

Trois lettres d'humeur et d'information de 8 à 12 pages ainsi qu'un bulletin annuel proposant des dossiers plus développés vous seront envoyés.

Le condensé que vous tenez entre les mains est tiré des lettres et bulletins précédemment parus. Bonne Lecture !



Monsieur, vous gâchez vos qualités

Ou :

Itinéraire d'un entretien gâté

Par Olivier Baraud, Professeur de violon à l'ENM d'Aurillac

C'est après avoir obtenu le CA en ayant suivi la Formation Diplômante dispensée au CNSM de Lyon, qu'avec impatience et une certaine émotion, je me suis naturellement mis à la recherche d'un poste de professeur de violon. Pour moi, cette perspective était une véritable joie et représentait non-seulement l'accomplissement de ces deux années passées à retourner sur le banc de l'école afin d'avoir un enseignement plus structuré (qui plus est couronné d'un diplôme national), mais également la satisfaction de trouver enfin des conditions stables de travail : en effet, si j'avais déjà enseigné tout au long de mon parcours de musicien à diverses occasions dans différentes structures, jamais encore la chance ne m'avait été donnée d'avoir " ma classe à moi ", de pouvoir observer et suivre les progrès des même élèves sur plusieurs années.

Conscient que les postes vacants se font plutôt rares dans ma région j'étais décidé s'il le fallait, à quitter Lyon. La curiosité et la détermination l'emportant donc sur la nostalgie, j'envoyais plusieurs dossiers de candidature, intrigué de savoir où le destin allait bien pouvoir mener mes pas.

L'un des entretiens que j'ai passé mérite ici que je le rapporte comme témoignage d'un phénomène qui semble se généraliser au niveau des recrutements de professeurs d'instruments, c'est-à-dire la transformation d'un simple entretien de recrutement en une sorte d'épreuve de CA-bis : tout d'abord, un courrier vous informe une semaine avant l'entretien, que ce dernier se déroulera en trois temps, l'un d'interprétation instrumentale (5 minutes), l'autre en un cours à donner à un élève de 1er ou 2e cycle (10 minutes) et enfin ledit entretien avec le jury. (comment encore parler simplement d'entretien après tout cela ! !)

Peut-être pourra-t-on me reprocher un manque d'objectivité de même que de verser dans la démagogie mais le fait est que pour moi, tout se passait pour le mieux jusqu'à l'inévitable question de la motivation où je n'ai pu m'empêcher de m'interroger : « Quelle peut bien être la motivation et que peut ressentir de surcroît quelqu'un titulaire d'un diplôme (Certificat d'Aptitudes !!!) acquis au terme de deux ans d'études, quand on lui demande de repasser les mêmes épreuves pour lesquelles il vient d'être officiellement déclaré apte ? »

Il n'est pas nécessaire de retranscrire ici dans le détail la chaleur des échanges qui auront suivi ma remarque. Les encouragements du directeur de l'établissement à mon égard raisonnent encore clairement à mon oreille : " Mais Monsieur, vous gâchez vos qualités, et je vous conseille de revoir vos positions si vous espérez passer de nouveaux entretiens et trouver du travail dans d'autres établissements ! "

[...] Extrait de la Lettre n°6 – Le texte complet est en ligne sur le site de l'association <http://lamiresol.free.fr>

Interview (extrait) Alexis GALPERINE

Extrait de la Lettre n°10 [...]

A votre retour vous avez fréquenté régulièrement plusieurs personnalités, principalement Henryk SZERYNG.

Deux hommes ont marqué cette période qui fut pour moi celle de la préparation des concours internationaux : SZERYNG que j'ai côtoyé près de dix ans quand il passait à Paris, et le professeur Sacha BERNSTEIN que j'allais voir très souvent en Israël. Ils représentent tous les deux dans mon évolution, le nécessaire approfondissement du grand patrimoine allemand au sens large qui va, si l'on veut, de BACH à BRAHMS.

Je retrouvais SZERYNG (qui ne me demanda jamais un centime) dans son appartement parisien où il me jouait des après-midi entières, avec le même son que s'il faisait face au public de Pleyel ou de Carnegie. Inutile de dire que les séances étaient inspirantes, et vous pouvez imaginer, connaissant son rayonnement dans ce domaine, que le recueil des Sonates et Partitas de BACH fut la pierre de touche de notre travail. Je me suis depuis éloigné de bien des idées qui étaient les siennes et j'ajouterai –vous en serez peut être étonné– que ce fut avec son encouragement. En effet, il n'ignorait rien des recherches de ceux qui, dès les années 60, avaient initié une relecture de la musique ancienne, mais considérait, avec sagesse, que l'accomplissement de sa pensée et de sa réalisation s'inscrivait dans une perspective qui était celle de sa génération.

Le professeur BERNSTEIN fut, comme SZERYNG, un disciple de Carl FLESCHE avant que le nazisme ne l'oblige à son tour, à quitter Berlin. Peu après son arrivée en Israël il fut nommé directeur de l'Académie RUBIN, gagna toute la confiance de STERN, et fut le premier professeur de Pinchas ZUKERMAN. Dans son très humble logement de la banlieue de Jérusalem, j'ai entendu les plus belles choses sur BEETHOVEN et

MOZART. J'y ai aussi écouté un extraordinaire petit garçon de 8 ans qui s'appelait Gil SHAHAM.

Comment résumer en peu de mots ce qui caractérise l'enseignement de ces maîtres ?

Je dirais que c'est principalement le sens de l'architecture. Loin de brider l'expression ou d'éteindre le feu de l'instinct, leur exemple et leur vision musicale libéraient au contraire l'énergie en la canalisant, et en sculptant dans le temps et l'espace un édifice sonore aux proportions justes. L'approche très sensualiste, et très française, qui avait été la mienne depuis l'enfance, avait un besoin vital de cette empreinte "germanique".

Venons-en aux concours internationaux. Vous qui avez été lauréat des concours PAGANINI et FLESCHE et remporté un 1er prix à Belgrade en 1981, quelle est votre avis sur ce type d'épreuves ?

Le jeu des concours, qui a pris un essor considérable dans l'après-guerre (jusqu'à arriver à cette sorte d'épuisement que nous constatons aujourd'hui), est toujours sujet à controverse et reste certainement

contestable dans sa philosophie quelque peu infantile. Si l'on admet généralement que l'on ne fait pas de musique *contre* les autres et qu'il n'est pas nécessaire de "tuer" un hypothétique adversaire pour dire ce qu'on a à dire, il n'en est pas moins vrai que, d'un point de vue pratique, la confrontation peut s'avérer un exercice utile, tant par l'effort qu'elle impose (dans la durée de préparation comme dans l'instant de l'exécution) que par l'émulation qu'elle fait naître.

Le concours permet avant tout de faire le point avec soi-même, tout en faisant prendre conscience d'un niveau général. Je ne sais pas si j'ai moi-même vécu les choses ainsi, car la jeunesse aime le combat, mais je m'efforce d'inciter mes élèves à adopter ce point de vue paradoxal qui suppose à la fois le don total de soi et une relative indifférence à l'égard du résultat. Celui-ci peut indiquer la route à suivre et doit constituer un relais d'étape dans le développement d'un musicien. Il est malheureusement trop souvent perçu comme un destination finale et un but en soi.

[...]

On ne fait pas de musique contre les autres, mais la confrontation peut s'avérer un exercice utile.



A découvrir cet été : *le fabuleux destin... du Chevalier de* *Saint-George*

Fils d'un planteur de Guadeloupe et d'une jeune esclave africaine, Joseph Tavernier de Boullongne, dit Chevalier de Saint-George (il n'y a pas de « s » dans les documents historiques) n'est pas un héros de roman, mais un violoniste-compositeur mulâtre bien réel qui vécut au XVIII^{ème} siècle. C'est sous la plume d'Alain GUEDE que l'on découvre le destin peu

banal d'un homme de couleur évoluant dans les cercles aristocratiques parisiens à l'époque où la France des Lumières se livre sans état d'âme à la traite des Noirs pour assurer sa production de sucre outre-mer.

On a du mal à comprendre qu'un tel personnage ait pu demeurer dans l'oubli pendant deux siècles : outre ses talents de musicien, il manie l'épée de main de maître, danse de façon fort élégante, et n'est pas le dernier des séducteurs ; de plus, il sera le premier Noir franc-maçon de France, et se bat pour la Révolution en créant la légion de Saint-George (régiment de Noirs et de métis).

Monsieur de Saint-George, le nègre des Lumières (Biographie) Alain Guédé, Actes Sud (sept. 99, 311 pages, 149 F)

Extrait du bulletin 2001 : La place du pouce de la main gauche, par Richard Fournier

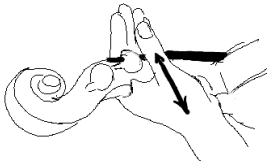
II – EXERCICES PRATIQUES

Un bon équilibre de la main gauche doit se développer dès les premières années d'apprentissage afin de pouvoir utiliser au mieux son potentiel (quelle que soit sa forme). Chaque professeur doit prendre des options dès le départ, selon ses convictions et son expérience.

Le but des exercices qui suivent est de proposer des mouvements compensant les inconvénients inhérents à chaque position (aucune n'étant parfaite) ; ils se proposent d'aider les enfants à structurer petit à petit leur main, tout en utilisant leur violon et leur donner l'habitude de s'échauffer (à la manière des sportifs) avant de travailler leurs morceaux. Sur ce dernier point, il faut reconnaître que l'échauffement musculaire est souvent négligé chez les musiciens...

[...]

Exercice n°5 : idéal pour stabiliser l'articulation de la base du pouce si par exemple vous la voyez se fléchir chez vos élèves.



Comment aborder et travailler l'étude de DONT n°14 par Christophe POIGET
Extrait du bulletin 2000 [...]

b) -Travail de l'enchaînement des accords .

1-Travail arrêté avec anticipation auditive mentale et sensitive.



2-Travail de l'enchaînement proprement dit.

Ce travail spécifique permet la bonne synchronisation gauche droite, ainsi que la bonne mémorisation d'ensemble des deux bras....

Toujours en position guitare. On prend le manche en le mettant plus haut que d'habitude (au niveau de la 1^{ère} phalange), pouce face au 1^{er} doigt. Tous les doigts sont tendus. Le pouce monte et descend lentement parallèlement aux autres doigts.

Extrait du bulletin 2002 : Jouer et aimer la musique du XX^{ème} siècle, par Maryvonne Le Dizès

Pourquoi travailler du répertoire contemporain ?

1- Pour développer l'écoute subtile des couleurs

Sul tasto

Phobie
Graciane FINZI



L'indication *tasto* signifie que l'on doit rechercher un son de flûte de pan, pour cela, jouer exagérément sur la touche en avançant le haut du bras afin que l'archet reste parallèle comme si vous jouiez de l'alto, sinon dès la 2^{ème} mesure le son n'est plus *tasto*.

L'indication *sul pont* signifie rechercher les harmoniques aiguës, nous penserons jouer sur un petit violon en reculant le haut du bras. Veiller à garder la régularité des croches malgré les interventions des motifs de la 2^{ème} voix.

En dehors des modes de jeu il y a d'autres moyens de jouer avec les couleurs sonores, par exemple :

Krzysztof PENDERECKI	<i>Miniatures</i>	la 2 ^{ème} pièce se joue dans le piano et permet d'écouter des résonances
Eric TANGUY	<i>Vitrail</i>	toute l'œuvre est basée sur la distorsion du son
George CRUMB	<i>4 Nocturnes</i>	



L'AmiRéSol, c'est, chaque année, trois lettres d'une dizaine de pages, avec des informations pratiques, des interviews :

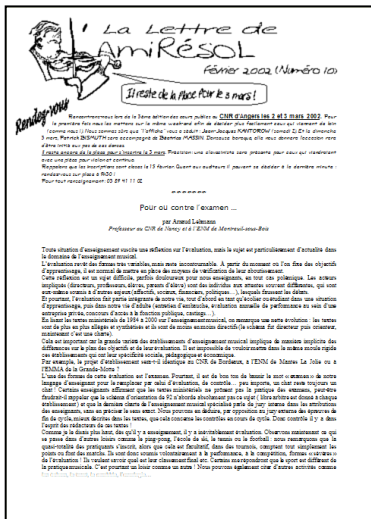
- Marie-Claude Theuveny
- Pierre Blanchard
- Maryvonne Le Dizès
- Storo
- Suzanne Gessner
- Jean-Pierre Sabouret
- Catherine Prada
- Xavier Gagnepain
- Jean-François Vrod
- Claude Létourneau
- Francis-Paul Demillac
- Isabelle Faust
- Mimi Zweig
- Arcady Fouter
- Gaëtane Prouvost
- Mme Yamada, assistante du Pr. Suzuki
- Roland Daugareil
- Raphaëlle Des Graviers
- Charles Frey
- Luc Hery
- Dr Yves Chesnet
- Françoise Granier-Beaucourt
- Alexis Galpérine
- Raphaël Oleg
- Josette Durivaux-Leyris
- Olivier Charlier
- Reine-Brigitte Sulem

Vous souhaitez vous exprimer sur un sujet qui vous titille, nous demander de traiter une question qui vous tient à cœur, nous encourager, nous critiquer, contactez-vous :

L'AmiRéSol - 27, rue Berthe Molly 68000 COLMAR ou par courriel : lamiresol@free.fr ;

Hélène SANGLIER : 03.89.23.15.37, Jean-Luc BOUVERET : 03.89.41.11.02,

site Internet http://lamiresol.free.fr



L'AmiRéSol :
 L'association a pour objet d'organiser et d'apporter son appui à la création et à l'organisation sur le plan national de conférences, de séminaires, de rencontres, d'échanges d'idées pédagogiques et de tout ce qui touche au violon, à son enseignement, la connaissance et l'édition de sa littérature. Peuvent aussi être abordés tous les problèmes qui touchent la profession de musicien. Ces buts ne sont pas limitatifs et chaque adhérent a toute liberté d'étendre la recherche. (Article 2 des Statuts de L'Ami-Ré-Sol)

*Présidente : Micheline Lefebvre
 Vice-Pdt : Yvette Monville
 Secrétaire : Hélène Sanglier
 Trésorier : Jean-Luc Bouveret*

*L'AmiRéSol
 27, rue Berthe Molly
 68000 COLMAR
 http://lamiresol.free.fr*

Bulletin d'adhésion (ou de ré-adhésion ou de parrainage), à renvoyer à L'AmiRéSol 27, rue Berthe Molly 68000 COLMAR :

J'adhère à L'AmiRéSol pour (de janvier à décembre). Je recevrai le bulletin et les trois lettres de l'année en cours.

M. Mme Mlle NOM : PRENOM :

ADRESSE : TEL. : Etudiant, Retraité, Intermittent du spectacle 10 €

..... FAX. : Membre actif (Professeur, Musicien d'orchestre) 20 €

..... EMAIL : Membre bienfaiteur & Ecole de musique 36 €

Ci-joint un chèque bancaire (ou postal) de € Membre d'honneur 72 €

libellé à l'ordre de L'Ami-ré-sol.

Comment avez-vous connu L'AmiRéSol ?

